

## Faits saillants sur la situation financière

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 juin 2026

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield dévoile les résultats de son rapport financier pour l'année 2025.

Ce rapport financier 2025 est déposé en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Le rapport de l'auditeur indépendant fait état d'une opinion sans réserve.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a dégagé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 18 393 566 \$ sur des revenus totalisant 132 718 323 \$.

Dans la continuité des trois années précédentes, 2025 aura été une année prolifique pour la Ville de Salaberry-de-Valleyfield en termes d'attrait pour notre ville. L'arrivée sur notre territoire de nouvelles industries, de commerces et de nouveaux campivalensiens et campivalensiennes expliquent en grande partie les revenus additionnels de 13 M\$ par rapport au budget prévu. Les recettes plus importantes que prévu au niveau de la taxation (+3 979 000 \$) ainsi que des droits sur mutations immobilières (+3 155 000 \$) expliquent à elles seules plus de la moitié (55 %) des revenus additionnels de 2025. Les revenus de transferts (+1 626 000 \$), les autres revenus tels les produits de disposition de terrains (+1 717 000 \$), les services rendus (+1 014 000 \$), les amendes et pénalités (+699 000 \$) ainsi que les revenus d'intérêts (+411 000 \$) expliquent relativement bien le reste de cet écart positif.

Au niveau des charges, celles-ci se sont avérées plus importantes que prévu par rapport au budget pour un montant d'environ 4,1 M\$. C'est le cas de certaines dépenses telles que la charge d'amortissement des immobilisations (+4 098 000 \$), des coûts des terrains disposés (+1 836 000 \$), des contributions additionnelles octroyées à certains organismes (+1 086 000 \$), des frais d'intérêts et de financement (+522 000 \$) ainsi qu'au niveau de la charge de désactualisation reliée à la norme comptable OMHS (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, +351 000 \$).

En revanche, d'autres dépenses telles que les frais d'entretien et de réparations (-84 000 \$), les frais d'enlèvement de la neige et de mise en pile (-874 000 \$), les salaires et avantages sociaux (-1 368 000 \$), les honoraires professionnels et juridiques (-462 000 \$) ainsi que les frais d'entretien des cours d'eau (-324 000 \$) se sont avérées moins importantes que prévues, venant compenser ces dépenses additionnelles. En excluant les charges d'amortissement des immobilisations, l'écart entre le budget et les dépenses d'opérations s'est avéré de seulement 14 000 \$, soit un taux de précision de plus de 99 %.

Au 31 décembre 2025, l'excédent non affecté (surplus libre) totalise 23 851 140 \$. Tel que prévu par la « Politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents de fonctionnement », le conseil affectera une partie de ce surplus à des réserves qui pourront être utilisées au moment choisi par le conseil municipal.

Au niveau des différentes réserves, les fonds affectés (créés par résolution) totalisent 32 843 317 \$. Cet excédent tient compte d'une somme de 10 291 392 \$ réservée au développement de la Société du Port.

Les autres fonds réservés (créés par règlement) totalisent 16 094 138 \$. Il s'agit du capital non engagé du fonds de roulement (4,6 M\$), des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés (10,0 M\$) et de l'excédent cumulé du service de transport adapté aux personnes handicapées (1,1 M\$).

## **Bilan des projets réalisés en 2025**

Lors de l'adoption des prévisions budgétaires, le programme triennal d'immobilisations prévoyait des investissements totalisant 76,1 M\$ pour l'année 2025. Les projets réalisés au cours de l'exercice financier 2025 ont engendré des investissements de 56,6 M\$ dont 5,6 M\$ ont été payés par des contributeurs promoteurs ou autres ainsi que 10,1 M\$ qui ont été payés par des subventions.

Les principaux projets dans lesquels la Ville a investi en 2025 :

- les travaux dans le parc multisport et autres parcs – 17,4 M\$
- les travaux de stabilisation des berges – Parcs Delpha-Sauvé et Marcil – 12,3 M\$
- les travaux de maintien d'actifs de voirie – 8,3 M\$
- les travaux dans les arénas et autres immeubles – 6,2 M\$
- les travaux de réfection des infrastructures et de la piste cyclable sur le boulevard Bord-de-l'Eau – 5,4 M\$
- les travaux réalisés sur les réseaux d'aqueduc et d'égout – 5,8 M\$
- les travaux réalisés par des promoteurs – 2,5 M\$

## **Gestion de la dette**

Avec 157,1 M\$, l'endettement à la charge exclusive de l'ensemble des contribuables représente désormais 1,7 % de la richesse foncière uniformisée. Malgré le besoin de financement de projets colossaux, tels que les investissements dans les parcs Multisport, Marcil et Delpha-Sauvé et la réfection des berges, la cible de « 2,5 % et moins » déterminée dans le cadre de la *Politique de la gestion de la dette* est facilement atteinte.

Pour ce qui est du ratio du service de la dette à l'ensemble des contribuables sur le budget, il s'établit à 13,8 % et a subi un recul de 5,8 % par rapport à l'année précédente. Tout comme pour le précédent ratio, celui-ci atteint donc aussi facilement la cible de « 16 % et moins » déterminée dans le cadre de la *Politique*.

Une dette totalisant 25 M\$ (26,5 M\$ en 2024) est également assumée par le Gouvernement du Québec dans le cadre de ses programmes de subventions aux infrastructures. La Société du port de Valleyfield est de son côté responsable de 13,7 M\$ (12,2 M\$ en 2024), alors que les riverains ayant bénéficié de travaux d'infrastructures prennent en charge leur part de dette représentant 34,0 M\$ (30,9 M\$ en 2024).

## **Conclusion**

Ce résumé des résultats financiers de notre Ville confirme une fois de plus notre position financière enviable. Il témoigne de la vigueur soutenue de notre développement économique ainsi que du contrôle exceptionnel de nos dépenses par notre administration municipale. L'excédent de fonctionnement nous permettra de poursuivre nos investissements majeurs dans les grands projets municipaux, tout en réduisant notre niveau d'endettement. Le conseil s'assurera d'utiliser cette marge financière à bon escient.

Le rapport financier est disponible pour consultation dans la section *Finances et prévisions budgétaires* de notre site Web au [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca).

Miguel Lemieux  
Maire  
Ville de Salaberry-de-Valleyfield